

FACIL, pour l'appropriation collective de l'informatique libre

Assemblée générale annuelle

27 mai 2017

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de FACIL, tenue le samedi 27 mai 2017 à 13 heures, au Laboratoire du GRIDD à l'École de technologie supérieure (ÉTS) situé au 1100 rue Notre-Dame Ouest, local A-1544, Montréal.

La réunion a été convoquée par courriel dans les délais prescrits par les règlements.

PRÉSENTS :

Membres du conseil d'administration

Mathieu Gauthier-Pilote, Président

Geneviève Bastien, Vice-président

François Pelletier, Trésorier

Éric Beaurivage, Secrétaire

Romain Dessort

Gilles Thouin (13:42)

Membres

Anne-Sophie Letellier

François Thibault

Guy Bernard

Louis-Philippe Véronneau

Pascaline Guenou

Pierre Villemure

Robert Dionne

Non-membres

Jean-François Tam-Fortin

ABSENTS :

Membres du conseil d'administration

Claude Coulombe

00 Ouverture de l'assemblée : vérification du quorum et mot de bienvenue

Mathieu Gauthier-Pilote constate le quorum et déclare ouverte l'assemblée à 13:24. Il souhaite la bienvenue aux membres.

01 Nomination d'un président d'assemblée

RÉSOLUTION concernant la nomination d'un président d'assemblée.

SUR PROPOSITION DE FRANÇOIS PELLETIER

ET APPUYÉE PAR ÉRIC BEAURIVAGE
IL EST RÉSOLU

que l'on nomme Mathieu Gauthier-Pilote président de l'assemblée.

02 Nomination d'un secrétaire d'assemblée

RÉSOLUTION concernant la nomination d'un secrétaire d'assemblée.

SUR PROPOSITION DE MATHIEU GAUTHIER-PILOTE
ET APPUYÉE PAR GENEVIÈVE BASTIEN
IL EST RÉSOLU

que l'on nomme Éric Beaurivage secrétaire de l'assemblée.

03 Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION concernant l'adoption de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE FRANÇOIS PELLETIER
ET APPUYÉE PAR ROMAIN DESSORT
IL EST RÉSOLU

que l'on adopte l'ordre du jour avec ajout du point 'Précision des états financiers pour la période du 1er avril 2015 au 31 mars 2016'.

04 Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 28 mai 2016

RÉSOLUTION concernant l'adoption du procès-verbal de l'AGA du 28 mai 2016.

SUR PROPOSITION DE ÉRIC BEAURIVAGE
ET APPUYÉE PAR FRANÇOIS PELLETIER
IL EST RÉSOLU

que le procès-verbal de l'assemble générale annuelle du 28 mai 2016 soit adopté tel que lu et rédigé.

05 Présentation du rapport annuel 2016-2017 de FACIL

Mathieu Gauthier-Pilote procède à une lecture du rapport qui se trouve sur le wiki de FACIL.

François Pelletier intervient sur certains des objectifs pour y ajouter ses précisions.

On montre aux personnes présentes à quoi ressemblera le site '2017.sqil.info'

On présente les Services FACiLes qui sont déjà en fonction. S'ensuivent de courtes discussions à propos de chacun des services.

CryptPad vs. Etherpad: Louis-Philippe Véronneau mentionne que CryptPad n'a pas de tchat et est plus lourd puisque tout est chiffré, donc pas pratique sur un téléphone mobile.

François Thibault demande si on compte faire un relais TOR: c'est à discuter.

Jitsi Meet ('appels.dev.facil.services'): Louis-Philippe Véronneau mentionne des problèmes de stabilité avec WebRTC et ce service est à tester puisque des problèmes ont été décelés.

Wallabag: Louis-Philippe Véronneau trouve ce service trop niché et ne devrait pas faire partie des Services FACiLes. C'est un service qui permet de sauvegarder des articles à lire plus tard. François Pelletier dit que ça fait la même chose que Zotero (qui n'est pas décentralisé). Quelqu'un avait suggéré ce service en croyant que ça pourrait intéresser les gens.

Ampache: Il faudra s'en occuper pour éviter des problèmes légaux avec la musique qui y sera partagée. C'est une coquille vide pour le moment et il faut une communauté.

Diaspora: C'est un service lourd qui a demandé de doubler la mémoire de 2 Go à 4 Go, toutefois il a été simple de le mettre en place.

MediaGoblin: Ce service vise à remplacer Flickr, YouTube et autres qui permettent de partager des images ainsi que des vidéos. Pour l'instant, seulement les images sont permises. Louis-Philippe Véronneau souligne qu'on va dépasser rapidement les limites de stockage si les gens commencent à y mettre du contenu.

Nextcloud: Le CA l'utilise déjà pour des documents de l'organisme.

Lufi: Framasoft en ont une instance sous le nom de Framadrop. Dans ce registre, Louis-Philippe Véronneau propose de regarder Up1 et Mathieu Gauthier-Pilote propose FilePizza.

PrestaShop: Ce service pourrait devenir la boutique du libre au Québec. Ce serait basé sur ce que Framasoft ont fait avec 'eventelibre.org'.

Forums du libre du Québec: Mathieu Gauthier-Pilote souligne que ça prend des modérateurs. Pour l'instant, il n'y a pas grand chose, mais les CLA et autres organismes libres pourraient travailler là-dessus au Camp FACIL du lendemain. Cet outil pourrait remplacer la liste de distribution. Le site est prêt au niveau technique, mais il reste du travail à faire avant d'en faire la promotion.

Louis-Philippe Véronneau demande si le but des services présentés est de les conserver ou simplement de les évaluer. Mathieu Gauthier-Pilote souligne que nous visons le grand public, donc il faut que les services soient simples à utiliser. Ils doivent être HTML5, il faut éviter qu'il y ait quelque chose à installer. Ça doit aussi être simple à administrer.

Mathieu Gauthier-Pilote mentionne que FACIL donnerait des formations sur comment utiliser les services en échange de dons.

Il y a un designer graphique qui s'est proposé pour travailler avec nous, voir sur le GitLab.

On revient à la lecture du rapport sur le plan d'action sur le wiki avec l'objectif #5.

On parle de l'Agenda du Libre du Québec qui est passé de la version en Python à celle en Ruby on Rails. Bien qu'il y a eu un hackathon pour améliorer celle anciennement utilisée, il a été décidé de passer à la nouvelle version en Ruby.

Il y a eu beaucoup de gestion à faire pour la paie de notre stagiaire mais ça s'est mieux passé cette année que la précédente.

RÉSOLUTION concernant l'adoption du procès-verbal de l'AGA du 28 mai 2016.

SUR PROPOSITION DE GILLES THOUIN
ET APPUYÉE PAR ÉRIC BEAURIVAGE
IL EST RÉSOLU

d'accepter avec félicitations la présentation du rapport annuel 2016-2017.

06 Présentation des états financiers annuels pour l'année terminée le 31 mars 2016

François Pelletier passe en revue le bilan en date du 31 mars 2016 et explique que nous n'avons pas de petite caisse car l'argent est tout de suite déposé dans le compte bancaire.

Gilles Thouin soulève le point que FACIL doit payer pour les transactions concernant les cotisations des usagers. Louis-Philippe Véronneau mentionne que PayPal peut réduire le taux de moitié et en tant qu'OBNL, on pourrait aussi avoir les transactions gratuites avec Stripe. Monetico est une autre solution possible, mais il faut que le système choisi s'intègre dans CiviCRM. FACIL pourrait éventuellement se débarrasser de PayPal.

La section 'Équipement informatique' représente un équipement pour la gravure des CDs, qui a été amorti sur 5 ans.

Mathieu Gauthier-Pilote demande s'il y a des questions avant de passer à l'année suivante?

RÉSOLUTION concernant la présentation des états financiers pour la période 2015-2016.

SUR PROPOSITION DE LOUIS-PHILIPPE VÉRONNEAU
ET APPUYÉE PAR GILLES THOUIN
IL EST RÉSOLU

que les états financiers pour la période 2015-2016 soient adoptés tel que lus et rédigés.

07 Présentation des états financiers annuels pour l'année terminée le 31 mars 2017

Il y a eu moins de problèmes de liquidités cette année.

Dans le bilan, les commandites à recevoir sont les montants pour la SQIL 2016 qui n'ont toujours pas été reçus, mais ils l'ont été en date de l'AGA.

Cette année s'est ajouté la notion de 'Commandites' qui n'étaient pas présente précédemment dans les relevés. FACIL émet des factures avec GnuCash et reçoit des commandites pour la SQIL et la JILL. Quant aux dons, ce sont les montants reçus en dehors des cotisations des membres.

La section 'Équipement informatique' doit rester puisque nous avons toujours l'équipement.

Pour ce qui est de la section 'Conférencier', elle représente la venue de Richard Stallman au Forum social mondial. Il avait été voté 400,00\$ canadien pour sa présence mais finalement ça aura coûté 828,36\$, le vol Boston-Québec étant plus cher que prévu. Savoir-faire Linux voulaient aider alors le voyage fut couvert grâce à leur contribution.

Le montant "Clé FACIL" représente 250 clés USB y compris les taxes.

Nous payons 300,00\$ pour deux communiqués de presse avec Telbec et cela aura entre autre servi pour la SQIL.

Il y a aussi des frais de location pour un kiosque lors du Forum social mondial et OpenStreetMap Montréal en ont payé la moitié.

Le stage c'est cumulatif et il est financé de façon autonome mais il impacte les liquidités puisque les paiements arrivent plus tard.

La section 'Informatique' comprend les noms de domaine gérés par FACIL.

Les dépenses du Camp FACIL se retrouvent dans 'Divers'.

Une question est posée quant au contenu de 'Divers'. Ce compte inclus les dépenses pour les Camp(s) FACIL, mais c'est environ 275,00\$ de nourriture. François Pelletier dit qu'il va sortir le détail de ce compte et le partager avec les membres.

Une autre question est posée de la part de Gilles Thouin au sujet des bénéfices de l'exercice. François Pelletier dit qu'on ne peut pas avoir de bénéfices en tant qu'OBNL mais seulement des surplus accumulés.

RÉSOLUTION concernant la présentation des états financiers pour la période 2016-2017.

SUR PROPOSITION DE ÉRIC BEAURIVAGE
ET APPUYÉE PAR GILLES THOUIN
IL EST RÉSOLU

que les états financières pour la période 2016-2017 soient adoptés tel que lus et rédigés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

08 Élections

08.01 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

RÉSOLUTION concernant la nomination d'un président d'élection.

SUR PROPOSITION DE MATHIEU GAUTHIER-PILOTE
ET APPUYÉE PAR PIERRE VILLEMURE
IL EST RÉSOLU

que l'on nomme François Thibault président d'élection.

RÉSOLUTION concernant la nomination d'un secrétaire d'élection.

SUR PROPOSITION DE MATHIEU GAUTHIER-PILOTE
ET APPUYÉE PAR PIERRE VILLEMURE
IL EST RÉSOLU

que l'on nomme Éric Beurivage secrétaire d'élection.

08.02 Présentation des postes à combler et mise en candidature

Huit personnes ont proposé leur candidature et se sont présentées dans le Wiki de FACIL: Mathieu Gauthier-Pilote, François Pelletier, Pascaline Guenou, Geneviève Bastien, Romain Dessort, Geneviève Lajeunesse, Anne-Sophie Letellier et Agathe Lehel. Nous procéderons donc à une élection.

Six des personnes mises en candidatures sont à l'AGA et se présentent à tour de rôle: Mathieu Gauthier-Pilote, François Pelletier, Pascaline Guenou, Geneviève Bastien, Anne-Sophie Letellier et Romain Dessort. Des questions leur sont posées quant aux conflits d'intérêt potentiels et rien n'en ressort.

Deux autres personnes, soit Geneviève Lajeunesse et Agathe Lehel n'ont pas pu être là aujourd'hui.

Anne-Sophie Letellier présente Geneviève Lajeunesse et Mathieu Gauthier-Pilote présente Agathe Lehel.

08.03 Votation

C'est la première fois qu'il y a vote depuis quelques années. On se réfère aux règlements de régie interne à savoir s'il doit y avoir ou non un vote secret.

Deux personnes qui se sont présentées ne sont pas membres.

Louis-Philippe Véronneau propose qu'on accepte la candidature des personnes au poste d'administrateur(trice) conditionnellement à ce qu'elles deviennent membres en règle dans les 15 jours suite à l'élection.

PROPOSITION APPUYÉE PAR PIERRE VILLEMURE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Anne-Sophie croit qu'elle peut être tout aussi utile en support sans être administratrice puisqu'elle est souvent à l'extérieur alors elle se désiste.

Les candidats restants sont élus par acclamation.

François Thibault remet la présidence à Mathieu Gauthier-Pilote.

On remercie François Thibault pour sa présidence extraordinaire.

Geneviève Bastien propose de remercier tous ceux qui étaient là précédemment.

09 Période de questions, d'informations et d'échanges

10 Varia

Il est proposé à tous de continuer ça chez Brasseurs de Montréal qui est tout près de l'ÉTS.

Gilles Thouin mentionne que FACIL est quasi paritaire homme-femme. Jean-François Tam-Fortin souligne qu'il y a une progression dans les dernières années.

11 Levée de l'assemblée

Mathieu Gauthier-Pilote propose la levée de l'assemblée à 16:35. Une courte réunion entre les membres du CA a lieu pour déterminer qui assumera les différents rôles.